

## INVITATION PRESSE

Paris, le 26 septembre 2021

**Annonce du dispositif de remplacement du rappel à la loi :  
Eric DUPOND-MORETTI se rendra à Nanterre, lundi 27 septembre 2021**

### *Programme prévisionnel*

**Le rappel à la loi a été supprimé à l'occasion de la première lecture du projet de loi confiance en l'institution judiciaire porté par le garde des Sceaux à l'assemblée nationale au printemps dernier. Alors que l'examen du texte au Sénat débutera ce mardi, le ministre de la Justice présentera le nouveau dispositif travaillé par la Chancellerie en concertation avec les acteurs de terrain.**

- |       |   |
|-------|---|
| 14h30 | Arrivée au tribunal judiciaire de Nanterre<br><i>179-191 avenue Joliot Curie, 92000 Nanterre</i><br><b><i>Seule presse accréditée</i></b>   |
| 14h35 | Echange avec les personnels présents au service d'accueil unique du justiciable et présentation de l'opération de rénovation en cours<br><b><i>Seule presse accréditée</i></b>                                      |
| 14h40 | Rencontre avec les 20 personnes embauchées dans le cadre de la justice de proximité et échanges sur leurs missions respectives et le projet de juridiction<br><b><i>Seule presse accréditée</i></b>                 |
| 14h55 | Réunion de travail sur le dispositif de remplacement du rappel à la loi et son inscription dans le développement de la justice pénale de proximité et des alternatives aux poursuites.<br><b><i>Tour images</i></b> |
| 16h00 | Micro-tendu<br><b><i>Seule presse accréditée</i></b>  |

**En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer  
auprès de [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)**

**En fonction de l'affluence, un pool pourra être constitué. Vous en serez avisé.**